

# JOURNAL D'HYGIENE POPULAIRE

VOL. V.

MONTREAL, NOVEMBRE 1888.

No 7.

## S O M M A I R E

Bulletin du Conseil provincial d'hygiène.—Législation sanitaire.—Traité élémentaire d'hygiène privée : *Du régime.*—A propos des fosses d'aisance.—Le gibier.—L'usage des caoutchoucs naturels, en tétines, rondelles, etc.—Le traitement hygiénique de la phthisie (consommption).—De l'emploi des tuyaux en plomb pour la conduite des eaux alimentaires.

## A V I S

Nous prions nos Abonnés de bien vouloir se mettre en règle avec l'Administration de ce Journal, en expédiant, par lettre enregistrée, sous le plus court délai, le montant de leur abonnement pour l'année courante. Nous comptons, comme par le passé, sur nos fidèles abonnés pour le soutien de notre publication. Nous avons besoin que notre demande reçoive un bienveillant accueil, et nous espérons qu'il en sera ainsi.

Monsieur Albert Tessier, No 1395, rue Sainte-Catherine, est l'agent collecteur de ce Journal pour Montréal.

## BULLETIN DU CONSEIL PROVINCIAL D'HYGIÈNE

*Séance tenue à Montréal le 8 novembre 1888*

Présidence de M. E.-P. LACHAPPELLE

*Les ordres du jour sont :—* Le Journal d'Hygiène Populaire.—La nomination d'un Assistant-secrétaire, qui remplit les fonctions d'Inspecteur médical pour cette province.—La loi des inhumations.—La diphtérie.—L'Institut vaccinogène et la vaccination.—Le rapport du Secrétaire.—Les règlements sanitaires préparés par le Conseil pour servir aux municipalités de la province de Québec.

Le Conseil provincial d'hygiène, depuis sa création, n'a cessé de travailler

ardemment à l'œuvre sanitaire de cette province. Ce conseil a déjà porté dans toutes les intelligences l'utilité de son existence. A lui maintenant incombe la tâche de combattre les maladies contagieuses ; au peuple d'écouter la voix de ces hommes parlant au nom de l'hygiène.

La mission du Conseil d'hygiène est belle ; elle est noble. Il ne s'agit pas seulement ici d'intérêts purement matériels, mais encore du bien-être de l'humanité. Etudiant la marche des maladies contagieuses et épidémiques qui passent sur le monde, leurs modes de contagion et leur nombreux moyens de propagation, notre Conseil est chargé d'instruire le peuple dans ses moyens de protection et de défense, de pousser le cri d'alarme à l'approche d'un fléau. Comme une armée composée d'hommes bien disciplinés est la plus sûre garantie de la victoire, ainsi l'hygiène bien comprise chez un peuple est l'arme la plus puissante pour éloigner ou combattre les maladies contagieuses. Un des meilleurs moyens pour discipliner le peuple dans l'art de l'hygiène, c'est certainement la voix d'un journal. C'est ainsi que le Conseil en a décidé. Le *Journal d'Hygiène Populaire* devient aujourd'hui l'organe officiel du Conseil provincial d'hygiène. De ce jour, ce journal publiera tous les travaux et les comptes rendus de ses séances. Cette publication sera, désormais, la voix autorisée de l'Hygiène officielle de cette province.

L'hygiène au Canada enregistre donc